

Les recherches sociologiques sur la jeunesse en France et leurs liens avec les préoccupations politico-administratives

Vincenzo Cicchelli
Catherine Pugeault-Cicchelli

Faculté des Sciences Humaines de la Sorbonne. CNRS
vincenzo.cicchelli@paris5.sorbonne.fr
catherine.pugeault-cicchelli@paris5.sorbonne.fr

Résumé

Cet article propose l'historique de la façon dont la sociologie française a trouvé — dans l'actualité des inquiétudes manifestées par l'administration publique à l'égard de la jeunesse— une incitation à appréhender certains thèmes, à privilégier l'étude de certaines tranches d'âge. Nous ne supposons pas nécessairement l'existence d'un lien de causalité entre les débats politiques, les demandes de l'administration et le contenu spécifique des recherches sociologiques, puisque cette position conduirait à négliger l'autonomie relative de la production. A un moment donné, le discours politique et les recherches scientifiques convergent sur l'intérêt et l'urgence de traiter certaines thèmes et de se pencher sur certaines populations. En partant d'objectifs pourtant différents, décision versus connaissance, les deux discours ont pour effet de créer des catégories: les jeunes, les jeunes adultes et, finalement, les adolescents deviennent tour à tour les protagonistes de l'actualité en fonction des impératifs liés aux questions sociales, des dangers présumés auxquels ils s'exposent eux-mêmes ou qu'ils représentent pour la société.

Mots clé: la recherche sur la jeunesse, débats politiques, production scientifique, soucis de services publics.

Abstract. *Sociological researches on youth in France and their links with political and administrative concerns*

The present paper makes a historical account of the way French Sociology has responded to current concerns of public services about youth in the course of years; such concerns never failed to trigger studies on specific topics, highlighting various ages of life. However this does not necessarily entail a connection between political debates, the requests of public services and the specific content of sociological researches —such a standpoint would cast doubt on the relative autonomy of scientific production. It merely indicates that, at a given time, political discourse and scientific research shared a common interest in some particular groups of individuals and thought it a matter of urgency to deal with specific topics concerning these groups. Although the political and the scientific discourses were motivated by different drives (a decision-making capacity vs a quest for knowledge), they both came to identify and define some age-group categories. Thus the young, the young adults and more recently the adolescents have progressively turned out to be the protagonists of the news

whether they are viewed as society's threatened victims or as its threatening victimizers.

Key words: youth researches, political debates, scientific production, public services concerns.

Sommaire

- | | |
|---|------------------------------------|
| 1. Faiblesse institutionnelle
et effervescence de la recherche | 4. Trois perspectives de recherche |
| 2. Un essor efficace dans un contexte
de craintes morales de la jeunesse | 5. Conclusions |
| 3. Le rôle incitatif des interrogations
politiques | Bibliographie |

1. Faiblesse institutionnelle et effervescence de la recherche

L'observation du champ de la sociologie de la jeunesse dans la France contemporaine révèle rapidement un défaut d'ancrage institutionnel (Pugeault-Cicchelli, Cichelli et Ragi, 2004). En prenant comme terme de comparaison la tradition académique anglo-saxonne (américaine en particulier), on constate que cet objet de recherche est peu enseigné dans les universités françaises, qu'il n'existe pas de laboratoires, d'observatoires ou de groupes de recherches qui lui consacrent leurs activités à titre principal —et cela aussi bien dans les grands organismes de recherche que dans les associations savantes¹. Si l'on se réfère aux revues, outils par excellence de la communication scientifique, force est de constater qu'il n'en existe aucune portant sur ce domaine de recherche. En outre, et c'est tout aussi révélateur, les revues qui jouissent du plus grand prestige scientifique et qui vantent une plus grande ancienneté dans l'histoire de la sociologie française offrent une place somme toute faible aux articles sur la jeunesse (Cicchelli-Pugeault, Cichelli et Merico, 2002). L'un des effets les plus visibles de cet état du champ est qu'on ne dénombre que très peu de manuels, d'états des savoirs, de bilans critiques, de synthèses de la littérature, d'anthologies et de recueils de textes sur le sujet².

Cette structuration faible, d'un point de vue strictement institutionnel, du champ scientifique de la recherche sur le monde juvénile, est compensée par le grand intérêt que les sociologues français portent aux jeunes. Jamais la littéra-

1. L'Observatoire de la Vie étudiante (OVE) se penche exclusivement sur les jeunes poursuivant des études supérieures. Au niveau des associations savantes, signalons l'existence d'un Comité de Recherches consacré aux jeunes au sein de l'Association Internationale de Sociologues de Langue Française (AISLF) et la création récente d'un groupe de recherches au sein de l'Association Française de Sociologie (AFS).
2. A l'exception de Lagrée et Lew-Faï (dir.) (1983), Galland (1991, réédition 2000), Mauger (1994) et Pugeault-Cicchelli, Cichelli et Ragi (dir.) (2004).

ture sur la jeunesse n'a pu vanter une production aussi importante, aussi bien sur le plan des rapports scientifiques et des thèses de doctorat que sur celui des articles et des ouvrages³. Comment aurait-il pu en aller autrement quand tout un pan du débat social le plus récent s'alimente grandement des questions liées aussi bien aux dangers que la jeunesse est présumée encourir, qu'aux moyens à mettre en place pour les prévenir et/ou y remédier? Ainsi, il nous faut admettre que, si le débat social français sur la jeunesse ne permet pas la constitution définitive d'un champ de recherches s'y rapportant, il est en même temps un réservoir extraordinaire de thèmes, pistes et suggestions pour les travaux. Mais le débat social n'indique pas seulement aux chercheurs d'éventuels objets de travail. Plusieurs organismes et institutions rattachés aux pouvoirs publics réalisent des activités d'expertise pour mieux connaître la condition juvénile et asseoir l'intervention administrative auprès de ce public.

Nous tirerons parti de ce constat, en proposant l'historique de la façon dont la sociologie française a trouvé —dans l'actualité des inquiétudes manifestées par l'administration publique à l'égard de la jeunesse— une incitation à appréhender certains thèmes, à privilégier l'étude de certaines tranches d'âge. Nous ne supposons pas nécessairement l'existence d'un lien de causalité entre le débat politique, les demandes de l'administration et le contenu spécifique des recherches sociologiques, puisque cette position conduirait à négliger l'autonomie relative de la production —autonomie reposant sur des temps longs de recherche, sur l'obtention de résultats ne renvoyant pas nécessairement à une décision politique, sur la déontologie des chercheurs valorisant la posture critique et l'indépendance à l'égard des décideurs, sur la faible importance de la recherche-action dans l'avancement des carrières. Il est en revanche plus heuristique de remarquer que, à un moment donné, le discours politique et les recherches scientifiques *convergent* sur l'intérêt et l'urgence de traiter certains thèmes et de se pencher sur certaines populations. En partant d'objectifs pourtant différents, *décision* versus *connaissance*, les deux discours ont pour effet de créer des catégories: les jeunes, les jeunes adultes et, finalement, les adolescents deviennent tour à tour les protagonistes de l'actualité en fonction des impératifs liés aux questions sociales, des dangers présumés auxquels ils s'exposent eux-mêmes ou qu'ils représentent pour la société.

2. Un essor difficile dans un contexte de craintes morales de la jeunesse

A la différence d'autres pays, comme les États-Unis (Cicchelli et Merico, 2001), le Canada francophone (Cicchelli, 2003) ou l'Italie (Merico, 2002), le souve-

3. A cela il faut ajouter deux colloques internationaux récemment organisés. Le premier, qui a eu lieu à Marseille du 22 au 24 octobre 2003, s'appelait «Jeunes et Sociétés en Europe et autour de la Méditerranée». Il a été co-dirigé par Claire Bidart, Henri Eckert et Yves Doazan. Est annoncée une seconde rencontre en octobre 2005. Le second a eu lieu à Paris du 29 novembre au 1^{er} décembre 2004. Co-dirigé par Marc Breviglieri et Vincenzo Cicchelli, il portait le titre «Adolescences Méditerranéennes. L'espace public à petits pas ».

nir de textes fondateurs n'est pas entretenu dans la littérature sociologique française⁴. Cet élément ne constitue certes pas une preuve supplémentaire de la faiblesse institutionnelle du champ, car il est tout aussi probable que l'abandon des textes fondateurs d'une tradition scientifique forme un indicateur pertinent de son autonomisation. Mais cette singularité en masque une seconde — la faible perméabilité aux textes américains portant sur la jeunesse, et publiés entre les années 1940 et 1970, devenus des références aux États-Unis et dans d'autres pays⁵. Ceci s'explique par au moins trois raisons: *primo*, la tentative de bâtir une école nationale de recherches sur le monde juvénile affranchie des influences américaines. En effet, le nombre de citations des auteurs anglo-saxons et d'études consacrées à la reconstruction de leur pensée est relativement faible⁶ et, dans les rares articles qui y renvoient, il s'agit de passer en revue les théories disponibles, en les critiquant. *Secundo*, aux États-Unis, la jeunesse a été appréhendée par des théoriciens qui se sont volontiers inscrits dans le vaste courant du fonctionnalisme. Or, ce paradigme a connu en France un rejet, aussi bien en sociologie qu'en ethnologie. Talcott Parsons a été peu traduit, plutôt discuté par ses détracteurs féministes. *Tertio*, les sociologues français se sont montrés traditionnellement moins sensibles que leurs homologues d'outre-atlantique aux questions soulevées par l'adolescence et la jeunesse. La question des classes d'âge a connu une très faible légitimité académique dans la tradition durkheimienne, si bien que la seconde institutionnalisation de la sociologie française, commencée après la Seconde Guerre mondiale, a reposé sur la définition d'autres objets d'étude. La redécouverte de l'école durkheimienne, l'inspiration marxiste d'abord et féministe ensuite ont valorisé la variation de milieu social, de classe et de sexe au détriment de la variation d'âge. Preuve en est que même la sociologie des rapports entre générations a dû attendre avant de connaître récemment un certain engouement⁷. Pourtant, la sociologie de la jeunesse est plus ancienne qu'on ne l'admet en France et un bref retour à ses racines est utile pour comprendre quelques tendances qui se sont accentuées par la suite (Cicchelli-Pugeault et Cicchelli, à *paraître*), aussi bien sur le plan la recherche que sur celui du débat social.

Dans la période d'après-guerre, les jeunes sont généralement décrits par la presse comme de «mauvais sujets» pour la société. Sont pointés du doigt des jeunes gens délinquants, oisifs, inconscients, amateurs d'argent facile, à tel point que «la seule manière qu'on ait de parler de la jeunesse, c'est en abordant la question de la *délinquance juvénile*» (Lagrée, 2001)⁸. Les effets nocifs

4. Sortent de cet oubli quelques rares écrits dont Bourdieu et Passeron (1964); Morin (1966); Maupéou-Abboud (1968); Chamboredon (1971); Robert et Lascoumes (1974) ou plus tardivement Bourdieu (1984).
5. Dans la vaste littérature produite aux États-Unis, citons au moins: Davis (1940); Parsons (1942); Einsenstadt (1956); Coleman (1961); Kenniston (1971).
6. De ce fait, l'article de Maupéou-Abboud (1966) et de Chamboredon (1971) se singularisent.
7. La traduction du livre de Mannheim remonte au début des années 1990.
8. Jean Duvignaud (1975) livre encore en 1975 la parole au «délinquant», à l'«ex-droguée» et à la «déracinée» avant de la céder à l'étudiante révoltée et aux actifs.

potentiels du cinéma, de la télévision, des livres et de la presse sont critiqués⁹. Surtout, la délinquance est rapportée aux conséquences de la guerre, au fait que les enfants n'ont pas été correctement socialisés en cas d'absence paternelle: dix ans plus tard, cette configuration aurait favorisé les crises d'adolescence et, par suite, le passage à la délinquance. Sont plus généralement mises en cause les familles: les parents abdiqueraient leur autorité¹⁰. Pour résoudre la crise, il est préconisé de transmettre d'urgence aux jeunes gens des valeurs morales, peut-être par le canal des loisirs, de maisons de jeunes, de colonies de vacances, du scoutisme. Le message est encore sensible dans les années 1960.

Précédant la critique du blouson noir des années 1960, celle du jeune délinquant des années 1950 paraît emprunter certains de ses éléments centraux à une stigmatisation plus ancienne, en particulier lorsqu'elle s'organise autour de la notion de démoralisation de la jeunesse. Loin de figurer la modernité et ses progrès, l'adolescent français semble alors surtout exprimer le poids du passé et d'inquiétudes non balayées. Sa représentation dans les années 1950 emprunte à celle de l'ouvrier du XIX^e siècle: ivrogne, oisif, violent, etc. (Chamboredon, 1971). En 1850, la dénonciation de la démoralisation ouvrière exprimait une inquiétude liée à un changement social fondamental: le passage à la société industrielle et à la civilisation industrielle. Dans un langage vieilli qui témoigne d'une résistance au changement, tout se passe comme si le thème de la délinquance juvénile fonctionnait dans les années 1950 de manière homologue à celui des effets pathogènes de la misère ouvrière au XIX^e siècle. Le glissement s'inscrit certes dans un contexte. Les jeunes travailleurs sont majoritaires au recensement de 1954: 58% des 15-25 ans sont actifs, contre 26% d'inactifs et 13% seulement de jeunes poursuivant une scolarité (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 2001). Pourtant, la répartition des groupes de jeunes en fonction de leur activité principale ne se confond pas avec la répartition qualitative des travaux scientifiques qui commencent à se développer. La sociologie ne se penche pas sur les inactifs. Quant aux recherches sur le thème de la formation, elles débutent. Les études sur le thème du jeune travailleur dominant à travers la figure du jeune ouvrier urbain, celui de la grande industrie ou des mines valorisé comme une figure phare de la modernité (Maupéou-Abboud, 1968). L'hypothèse semble devoir être complétée car le jeune ouvrier urbain est pourtant minoritaire et draine l'ombre du prolétaire du XIX^e siècle. Dans un article de presse de la fin des années 1960, Jean Duvignaud dresse encore un parallèle entre la situation des 20-22 ans —«qui ne possédaient qu'eux-mêmes»— et celle du prolétariat du XIX^e siècle¹¹. Des années d'après-guerre aux années 1960, la pression sociale, économique et politique liée à la reconstruction pous-

9. C'est dans ce contexte que sera votée la loi sur la presse enfantine de 1949 —loi renforcée en 1954.

10. Les parents contribueraient notamment à pervertir moralement leurs enfants en leur donnant de l'argent de poche.

11. Voir DUVIGNAUD, Jean, «La jeunesse, nouveau prolétariat?», article publié dans *Le Nouvel Observateur* en 1967 et cité in (1975, p. 15).

se à faire le travail de deuil de la société rurale et de ses vertus supposées. Ce deuil a été repoussé jusqu'ici dans la mesure où, plus que d'autres pays occidentaux, la France a résisté à la grande industrie et à l'urbanisation. La sociologie porte encore les traces de cette attention portée au passé et ce d'autant plus que le souvenir du régime de Vichy, qui valorisait les racines rurales, pèse encore. Tel un garde-fou, la valorisation de l'indépendance de la recherche vis-à-vis de l'État ne soutient pas la naissance de structures de recherche. En ce sens, ce qui se joue dans ces années, où l'on aimerait identifier les «début» de la sociologie de la jeunesse en France, c'est peut-être avant tout la fin d'une forme de sociologie morale héritée du XIX^e siècle.

A partir du début des années 1960, la montée en puissance du thème des loisirs, le développement d'une presse juvénile, le succès des idoles des jeunes, la croissance du rôle de consommation des jeunes et le phénomène des bandes de jeunes soutiennent le repérage d'une véritable spécificité culturelle juvénile¹². Edgar Morin (1966) soutient alors que la culture juvénile influence la redéfinition des valeurs gérontocratiques et favorise la promotion d'une culture de masse moderne. Mais la pensée de la spécificité se combine prioritairement en France à une interprétation pointant une double forme d'opposition culturelle: opposition des générations entre elles et des jeunes entre eux. Sur le plan de la différenciation externe, dans la presse écrite, cette attitude pousse à soutenir que dans la délinquance, les jeunes refuseraient une société qui les refuse. Représentant de la jeunesse ouvrière le plus souvent, la figure du blouson noir apparaît comme le symbole du jeune opposé à l'adulte et potentiellement menaçant. Tout en mettant en relation violence, délinquance et adolescence, les psychologues préconisent d'aider les jeunes à devenir adultes (Rousselet, 1960). Se met progressivement en place le thème du passage à l'âge adulte à encadrer par une action éducative dans la mesure où le jeune reste «inachevé» (Lapassade, 1963). En sociologie, plusieurs publications traduisent ce point de vue à la frontière du raisonnement psychologique et du thème de la jeunesse comme moratoire social (Jenny, 1962; Lane, 1966).

Cette attitude favorise le maintien de schèmes de pensée anciens comme celui de la moralisation sociale par l'éducation, hérité du XIX^e siècle. Les «mauvaises fréquentations» sont redoutées en France. Ce sont peut-être les sociologues américains qui ont le mieux repéré les particularités de la situation française. Dans la continuité des travaux de Parsons, Jesse R. Pitts (1960) compare le rôle des groupes de jeunes bourgeois dans la société française et dans la société américaine. En France, il observe une famille assez fermée sur elle-même et diffusant des normes assez strictes pour contrôler ses jeunes, en particulier leurs fréquentations. Le groupe des pairs est jugé dysfonctionnel, susceptible de se transformer en «communauté délinquante». Une forte discontinuité jeunesse/état adulte existe. Aux États-Unis, la famille est beaucoup plus ouverte sur

12. Le développement des sondages d'opinion directement réalisés auprès des jeunes, essentiellement à partir de la fin des années 1960, renforce peu à peu la perception des jeunes conçus comme sujets spécifiques.

l'extérieur et notamment sur le *peer group*, estimé fonctionnel car offrant un cadre sécurisant et valorisant où le jeune intègre les normes de la société adulte. Une continuité caractérise les rapports entre jeunesse et état adulte. Un siècle sépare les œuvres de Pitts et d'Alexis de Tocqueville, mais on a l'impression que l'état social aristocratique domine toujours la «vieille» France et que l'état social démocratique contribue à construire autrement les rapports intergénérationnels aux États-Unis¹³. Les vieux schèmes sont néanmoins peu à peu bousculés par les revendications juvéniles de changements: réforme universitaire, libéralisation des mœurs, remise en question de la fonction de l'autorité, différentes motivations animent «la révolte des jeunes» (Sauvy, 1970). Ce qui se dessine quand il est question des étudiants ou de la jeunesse comme mouvement de contestation, de la jeunesse comme génération, c'est l'avènement d'une nouvelle forme de sociologie.

Dans les années 1960, le changement social touche en effet assez le pays pour qu'on y sente les prémices d'un renouvellement d'attitude. La forte visibilité sociale des jeunes des classes populaires commence à être concurrencée par celle des jeunes des classes moyennes naissantes, qui fréquentent le système scolaire et pour certains l'Université. Dans un contexte de forte croissance économique, on enregistre un développement sans précédent de la scolarisation. Au recensement de 1968, 37% des 15-24 ans sont désormais scolarisés. Ces données révèlent qu'une différenciation interne caractérise de plus en plus la jeunesse: l'étudiant, le lycéen et l'apprenti s'opposent désormais à celui qui n'a reçu aucune formation. Le rapport Missoffe (1967) fournit un marqueur objectif de la concurrence des points de vue sur la jeunesse au cours des années 1960. Travaux de spécialistes de sciences humaines, sondages et interviews se mêlent dans un produit mixte à dimension politique. La jeunesse est saisie sous l'angle de sa démographie, de sa santé, de sa citoyenneté. La psychologie de la personnalité juvénile a son chapitre, tout comme les loisirs des jeunes. Les jeunes travailleurs (46% des 15-24 ans en 1968) et les formations scolaires et professionnelles sont traités dans deux chapitres distincts. La valorisation des deux derniers thèmes est l'écho de la situation économique et du rôle joué par la planification dans l'économie française. En France en effet, «les planificateurs expliquent les dysfonctionnements du marché de l'emploi par l'inadéquation de la qualification de la main d'œuvre aux besoins de l'économie» (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 2001, p. 63). S'impose au cours de ces années une norme inédite poussant à poursuivre des études et à ne les arrêter qu'en cas d'échec. La croyance collective dans les bienfaits des diplômes soutient bientôt la montée de la sociologie de l'éducation. Dès 1964 est publiée l'enquête de Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron sur *Les héritiers*. L'ouvrage marque son temps en dévoilant certains privilèges culturels et certaines inégalités affectant les chances de réussite des étudiants de lettres en particulier. Il

13. En 1975, Jean Duvignaud affirme que la jeunesse n'est pas ni un état, ni une classe, qu'elle n'est pas réductible à une statistique d'âge mais qu'elle «est d'abord, implicitement ou non, le procès de la génération précédente» (p. 331).

marque plus largement le temps: la sociologie de la jeunesse se développe en lien avec une sociologie de l'institution scolaire et de ses publics. Pour Jean-Claude Chamboredon (1966), la culture juvénile se confondrait d'ailleurs avec la diffusion — et la réinterprétation — du modèle étudiant dans les classes moyennes nouvellement scolarisées.

3. Le rôle incitatif des interrogations politiques

Certes, le discours scientifique contemporain se veut moins moralisant. Pourtant, fort est le lien entre l'alarmisme véhiculé par le débat social, le volontarisme politique motivé par l'urgence de résoudre les problèmes de la jeunesse et le recours massif à l'expertise scientifique censée apporter une caution scientifique et un fondement rationnel aux décideurs. Cette imbrication des discours politiques, administratifs et scientifiques demande au chercheur d'analyser en parallèle l'histoire des préoccupations des premiers et des productions des seconds.

L'insertion sociale des jeunes. En 1981, le rapport de Bertrand Schwartz attirait l'attention sur la nécessité d'une intervention pour faciliter une insertion professionnelle et sociale entravée par la fin des Trente Glorieuses et par l'essor du chômage juvénile. A partir de la seconde moitié des années 1970, la notion d'*insertion* remplaçait politiquement la notion plus classique d'*intégration* (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger, 2002) dans une société qui découvrait combien le vecteur principal de l'appartenance des jeunes au corps social, *id est* le travail, ne remplissait plus cette fonction (Molgat, 1999). Dans les années 1980 étaient mis en place des dispositifs d'aide aux jeunes gens, dispositifs qui souhaitaient favoriser leur adaptation, la construction de repères et d'appartenances aux réseaux de solidarité familiale. L'objectif final visait l'accès au marché du travail, à l'emploi stable et l'obtention d'une indépendance économique. S'imposait l'idée que l'insertion sociale était propédeutique à l'insertion professionnelle.

La politique d'insertion professionnelle est devenue de grande ampleur, grâce à l'intervention massive pour la création d'emplois aidés par l'État. Vers la fin des années 1990, plus d'un jeune sur deux passe, dans les années qui suivent sa sortie du système scolaire, par au moins l'un des dispositifs d'insertion professionnelle; en outre, 40% des 16-25 ans, qui sont en emploi, soit 1,1 millions d'individus, bénéficient d'emplois aidés ou des dispositifs généraux de la politique de l'emploi, notamment ceux qui prévoient des mesures d'allègement des cotisations sociales des employeurs (Collectif, 2002). Les dépenses publiques les plus importantes destinées à favoriser l'emploi et à garantir la formation scolaire ont connu une augmentation considérable, concernant deux millions de jeunes (16-25 ans) en 1975, et environ le triple en 1997¹⁴.

14. Il ne faut pas oublier les allocations familiales dont bénéficiaient les familles ayant des jeunes à charge. Ce sont les parents qui perçoivent les aides financières, principalement les allocations

Ce que l'on déplore est moins l'absence ou la pauvreté des interventions de l'État français que l'incohérence voire l'inefficacité de dispositifs, trop nombreux, lacunaires et difficiles à gérer. Ainsi, dans le but d'évaluer les politiques déjà existantes, de rechercher de nouvelles solutions et de procéder à une mise à jour des définitions et conceptions de la jeunesse, le *Commissariat général du plan* instituait en 1998 la commission «Jeunes et politiques publiques», présidée par Dominique Charvet, dont les travaux ont été consignés dans le volumineux rapport *Jeunesse, le devoir d'avenir* (Collectif, 2001). Cet ouvrage pointait le fait que deux décennies de politiques publiques avaient construit la jeunesse en catégorie à part, en population spécifique à risque, versant dans de graves difficultés, en *institutionnalisant de facto* cet âge de la vie. Cette intervention massive et diffuse de l'État n'a pas exempté la famille française de l'obligation de prendre en charge les besoins et les dépenses liés à la poursuite des études ou à un accès déficitaire au marché du travail: la famille reste encore un réseau fondamental de protection, une institution pourvoyant des ressources, des biens et des services (Grignon et Gruel, 1999). Pour cette raison, *institutionnalisation* et *familialisation* de la jeunesse (Labadie, 2001) sont les deux faces du même phénomène de prolongement des temps et des formes de la dépendance des jeunes vis-à-vis de la collectivité des adultes. L'expression «grands enfants» a été forgée pour désigner le fait que les jeunes Français ont comme interlocuteurs, institutions de socialisation et de tutelle, la famille et l'administration publique. L'initiative politique suivante a été de réfléchir sur les modalités de création d'une allocation spécifique qui permette aux 16-25 ans de bénéficier d'une plus grande autonomie à l'égard des familles. Dans ce but, en juillet 2001, le Premier Ministre Lionel Jospin instituait la *Commission Nationale pour l'Autonomie des Jeunes*, présidée par Jean-Baptiste de Foucault (Collectif, 2002).

Entre autonomie et dépendance: les jeunes adultes. Bien que les propositions des commissions n'aient pas été concrétisées, il est utile de les passer en revue, car elles permettent de mieux comprendre la lente transformation du regard porté par les politiques sur la jeunesse: elles contiennent les prémices de ce qu'est la politique ministérielle actuelle, orientée vers l'encouragement de projets, initiatives et prises de responsabilités des jeunes. Ces propositions sont nées de la conscience qu'il fallait un geste fort de la part du monde politique pour pallier ce que les jeunes déplorent: un certain abandon de la part de la collectivité —malgré, on l'a vu un fort interventionnisme de l'État. Ce sentiment d'abandon découle du fait que les choix collectifs d'un fort investissement éducatif ont favorisé

familiales et le complément familial, ou qui bénéficient de baisses d'impôts avec les mécanismes du quotient familial jusqu'à 21 ans (25 ans pour les étudiants), la déductibilité de la pension alimentaire et les réductions d'impôts pour frais de scolarité. La notion d'enfant à charge, jusque là réservée aux jeunes scolarisés, a été élargie par la loi Famille 1994 à tous les jeunes jusqu'à 20 ans (avec la seule condition que ces derniers aient un revenu d'activité inférieur à 55% du Salaire Minimum Garanti) (Collectif, 2002).

le prolongement de la jeunesse, sans que les politiques publiques de soutien du travail aient toutefois réussi à conjurer les difficultés d'insertion professionnelle. Le point aveugle des politiques publiques juvéniles en France réside dans le fait de ne pas avoir su éviter la longue attente de l'indépendance dont certains jeunes peuvent pâtir, les non diplômés notamment. A été posée la question sociale de la dépendance des jeunes adultes et celle de la promotion sociale de leur autonomie vis-à-vis de l'instance de socialisation familiale.

Il convient d'examiner, à partir de cette optique, l'une des idées centrales du rapport Charvet qui consacre le droit de l'individu à se former tout au long de sa vie. En effet, à trop focaliser l'attention sur la jeunesse et à trop l'instituer en classe d'âge détachée de la société, au lieu de la considérer dynamiquement comme une étape du parcours individuel et dialectiquement comme un élément du rapport intergénérationnel, on oublie de penser la formation des jeunes et les modes de transmission des adultes aux jeunes. Afin de permettre une plus grande égalité des *chances* de succès scolaire, il était proposé de garantir à chaque individu, à sa naissance, un capital de formation de la durée de vingt ans, en laissant à chacun, après une première formation de base, la faculté de choisir de continuer une formation longue, d'accéder plus rapidement au marché du travail en gardant le crédit inutilisé pour un usage ultérieur, de cumuler l'exercice professionnel avec une formation ou alors d'alterner le premier et la seconde. Cette proposition s'inspirait d'une découverte: si le moratoire *psycho-social* observé en Europe (Galland et Cavalli, 1993) a pour effet de différer la prise de responsabilités typiques de l'âge adulte, il n'a aucunement exempté les jeunes de faire des *choix* avvertis dans les contextes scolaire et universitaire notamment. Par ailleurs, ces choix, réalisés au cours de parcours biographiques moins linéaires qu'autrefois (Bontempi, 2003), demandent souvent la médiation des adultes et/ou d'autres figures significatives d'une part et la garantie d'un fort soutien de l'État à l'autonomie d'autre part (De Singly, 2000). L'une des plus récentes catégories politico-administratives relatives à la jeunesse, les *jeunes adultes*, naît de la conscience que l'augmentation de l'autonomie des jeunes dans la famille et à l'égard de la famille va de pair avec un prolongement de la socialisation familiale, avec une dépendance marquée à l'égard de la collectivité. Cette catégorie est devenue avec le rapport Foucault un problème de nature politique et administrative, parce qu'elle fait appel à la question de l'autonomie de la jeunesse et pousse les politiques à se confronter à la nécessité de mettre au point des dispositifs capables de faire face aux conséquences d'une nouvelle configuration des relations intergénérationnelles (Cicchelli et Martin, 2004).

Recréer les conditions de l'engagement des adolescents et des jeunes. On l'a vu, les deux grands rapports sur la jeunesse française contemporaine promouvaient partiellement la prise en compte de l'individualisation des trajectoires biographiques pour l'élaboration de dispositifs d'action publique. Cet élément se superpose à deux autres dans l'action ministérielle en direction de la jeunesse depuis 2002: une plus grande précocité de l'accès aux dispositifs qui s'adressent donc à une population adolescente, voire pré-adolescente et, surtout, un

changement de regard, qui considère les jeunes non seulement comme un danger pour la société, mais aussi comme une ressource ou un capital social sur lequel investir (Cicchelli, 2004a). Ainsi, des dispositifs récents, voire très récents, neufs ou réactualisés, font fortement appel à la participation des jeunes à la vie dans la Cité, soit par les Conseils des enfants et des jeunes, soit par des concours primant des projets d'utilité publique déposés par les jeunes, après leur évaluation par un jury. Il s'agit de sensibiliser les jeunes, par des moyens de communication tels Internet, la télévision, à prendre part à la vie publique dans les domaines variés de l'humanitaire, de la citoyenneté, de la culture, de l'environnement, de la solidarité. Ces initiatives convergent largement avec les propositions développées par des rapports de la Commission Européenne qui prônent la création de Conseils, de Forums, la présentation de projets (Schizzerotto, Gasperoni et Vinante, 2002).

En 2003, ont été financés 600 000 ? pour le concours «Envie d'agir?» et 2 400 000 pour le concours «Défi jeunes». Pour comprendre la philosophie de ces dispositifs, au-delà des chiffres, il convient de se référer à une interview donnée par le conseiller spécial de l'ancien ministre de la jeunesse, Luc Ferry, initiateur d'«Envie d'agir?»¹⁵. Claude Capellier commence par une sorte de leitmotiv que l'on retrouve sur les sites officiels du Ministère¹⁶: les jeunes ont démontré une grande capacité d'initiative et d'intérêt pour la chose publique après les résultats du second tour aux dernières élections présidentielles (2002), quand de centaines de milliers d'entre eux sont descendus dans la rue pour conjurer le danger d'une éventuelle, quoique très improbable, victoire finale du candidat d'extrême droite Jean-Marie Le Pen. Toutefois, en l'absence de structures adéquates, ces initiatives spontanées sont destinées à s'essouffler. Tout en reconnaissant l'existence de projets juvéniles, Capellier déplore leur dispersion, leur absence de cohérence et de visibilité. Pour cette raison, il fait appel à un plus grand élan vers la société civile, en prenant appui sur les capacités des jeunes à développer un espace situé entre le monde privé, *id est* la vie personnelle, et le monde public contrôlé par l'État, *id est* l'école et la formation. Mais il s'adresse aussi aux Autorités pour que soient développés des supports d'animation, gestion et médiation de ces initiatives. Si cette opération vise à informer, suivre, soutenir, reconnaître les projets des jeunes, elle se révèle bien plus profondément comme une tentative de résorber certains maux dont ils souffrent: «C'est une façon pour reconstruire le lien social et, à terme, de reconstruire l'intérêt de la jeunesse pour la politique» (p. 149), en conjurant la forte attraction pour la violence.

L'adolescence et le risque. La dernière Conférence de la Famille (juin 2004) a quant à elle porté sur la question des adolescents inscrite, depuis la rentrée 2003, dans l'agenda de la réflexion politique, à l'initiative du Président de la

15. Cf. le numéro 30 de la revue *Agora Débats/Jeunes*, p. 146-151.

16. Voir www.enviedagir.fr; www.defijeunes.fr; www.injep.fr; www.cidj.fr

République Jacques Chirac. A contre-pied de préoccupations plus anciennes, davantage centrées sur le danger que les jeunes représentaient pour la société, il s'agit maintenant de protéger les adolescents de la société et d'eux-mêmes¹⁷. En retard cette fois-ci sur la recherche en sciences humaines, qui avait déjà proposé des analyses des comportements des adolescents à partir de la catégorie du «risque», les mesures préconisées partent du constat que l'adolescence implique des «pathologies caractéristiques qui justifient une approche spécifique, tant médicale que psychologique»¹⁸. Elles visent à développer la prévention de ces pathologies, en facilitant la mise en réseau entre les professionnels et les familles d'adolescents confrontés à des problèmes, en créant des lieux d'écoute de leur malaise. Si l'incitation à la découverte de la vie civique, à l'engagement associatif relaye les initiatives mentionnées plus haut, la question de l'autonomie des adolescents se cantonne maintenant à la possibilité d'accéder à la culture, aux loisirs et au sport.

4. Trois perspectives de recherche

Schématiquement, l'histoire des préoccupations politiques a d'abord fait émerger les jeunes, ensuite les jeunes adultes et finalement les adolescents. En outre, les prises de positions annoncées lors des débats, les dispositifs mis en œuvre, concourent à rattacher une question sociale à chaque âge. Cette chronologie de la découverte, de la valorisation et de la spécificité de phases de jeunesse se retrouve dans la recherche scientifique. Il faut néanmoins souligner que, si le discours politique, plus lié à l'actualité, tend à reléguer une catégorie ancienne lors de la mise en valeur d'une nouvelle, cet élément ne se retrouve guère dans la recherche scientifique. On observe aujourd'hui en France à coexistence de travaux portant à la fois sur les jeunes, les jeunes adultes et les adolescents. Par ailleurs, ce parallèle entre discours politique et traitement scientifique de la jeunesse révèle un autre point commun: les thèmes retenus par les chercheurs renvoient plutôt à l'insertion et au passage à l'âge adulte lorsqu'il est question des jeunes, aux tiraillements entre autonomie et dépendance lorsqu'on se réfère aux jeunes adultes, à l'exposition au risque lorsque sont évoqués les adolescents. L'irréductibilité du discours scientifique se laisse en revanche appréhender sur le plan du choix théorique opéré par les chercheurs. Nous commencerons tout d'abord par deux perspectives qui ont depuis longtemps retenu l'attention savante, portant respectivement sur le calendrier et les étapes qui mènent à l'âge adulte, sur les mécanismes de socialisation des jeunes. Ensuite, nous prendrons en considération une approche plus récente en France qui focalise l'attention sur les risques encourus par les adolescents.

17. Cette nouveauté se réfère au discours politique, car on sait combien le malaise des adolescents est l'un des traits les plus typiques du regard porté sur eux par les sciences humaines. Voir Wyn et White (1997); Thiercé, (1999); Cichelli (2004b).

18. Cf. p. 14 du texte issu de la Conférence: www.famille.gouv.fr/doss_pr/conf_famille04/dp_290604/som_dp.htm.

L'allongement de la jeunesse. Le processus d'allongement de la jeunesse, conçue comme une étape spécifique du cycle de vie, se laisse appréhender par deux logiques à la fois distinctes et complémentaires. D'une part, la jeunesse moderne est définie par «une institutionnalisation du statut juvénile» soutenue par les institutions éducatives. D'autre part, cette période de la vie se caractérise par un processus permanent «d'individualisation et de diversification» (Du Bois, 1993) des trajectoires biographiques qui laisse place aux choix personnels et à la diversification culturelle. C'est l'interaction entre ces deux logiques qui explique le report des engagements typiques de la vie adulte —l'arrêt des études, l'entrée sur le marché du travail et la fondation d'une famille— et régit les orientations de la jeunesse contemporaine, française et européenne.

Même si cette distinction n'épouse qu'imparfaitement les contours de la production sociologique puisque, souvent, les deux axes sont utilisés par un même auteur, on remarque que la thèse de l'allongement de la jeunesse a alimenté tout un courant de recherches. Critiquant l'idée selon laquelle l'allongement de l'adolescence et de la post-adolescence serait le simple effet mécanique du recul de l'espérance de vie, Jean-Claude Chamboredon (1985) inscrit le processus dans le contexte du prolongement de la scolarisation. Sur ce point, il rejoint la thèse de l'institutionnalisation soutenue par Philippe Ariès (1993), pour qui l'adolescence et la jeunesse ont été constituées en classes d'âges par leur enfermement à l'intérieur des écoles. Cet allongement de la formation scolaire produit des effets importants: désormais, la jeunesse n'est plus préparée à l'âge adulte «directement, mais indirectement, par des instituts, des écoles et des universités spécialisées» (Elias, 1991, p. 67). Dépassant la mise en relation de la scolarisation massive et de l'allongement de l'entrée dans la vie adulte, Olivier Galland (1990) a avancé des explications focalisant l'attention sur l'émergence d'une individualisation du passage à l'âge adulte. Signe de cette transformation, le rapport entre générations aurait basculé du modèle de l'*identification* —fondé sur la transmission d'une génération à l'autre des statuts et des rôles adultes— au modèle de l'*expérimentation* —où la place de chacun dans la société adulte se construit au cours d'expériences et à l'aide d'approximations qui permettent de parvenir à un compromis satisfaisant. Dans cette perspective, l'adolescence a été quasi exclusivement abandonnée à l'attention des psychologues, puisqu'au cours des trente dernières années elle s'est séparée de la jeunesse (Galland, 2001). Cette division disciplinaire des recherches sur la jeunesse se retrouve dans le langage même: si ce nouvel âge de la vie a été appelé au départ «post-adolescence», il a ensuite reçu le nom de «jeunesse», comme pour mieux asseoir la tentative de créer un lien entre une réalité empirique et une perspective.

Les expériences de la socialisation. Parallèlement à cette perspective, mais sans nier le constat de l'allongement de la jeunesse, une autre voie de recherche a été ouverte par François Dubet à partir de 1973: elle met plutôt l'accent sur les mécanismes de socialisation de la jeunesse, en s'écartant néanmoins des rigidités de l'approche fonctionnaliste et en articulant à la fois le vécu des acteurs

et les contraintes du système. En évitant de rechercher une unité normative de ces deux dimensions, il s'agit de focaliser l'attention sur la façon dont les jeunes parviennent, par un travail sur leur identité, à donner un sens à l'hétérogénéité et à l'éclatement qui domine leur vie d'une part, à s'écarter des contraintes de rôle afin d'atteindre une certaine authenticité d'autre part (Dubet, 1994).

Cette sociologie de l'expérience a pu être appliquée à différentes figures sociales de la jeunesse, aux jeunes exclus des cités (Dubet, 1987 ; Dubet et Lapeyronnie, 1994 ; Avenel, 2000), comme aux adolescents lycéens (Dubet, 1991). Dans le premier cas, les jeunes dans des situations sociales stigmatisantes, dans la « galère », traduisent dans leur vécu une distorsion entre une assimilation des modèles culturels typiques des classes moyennes et une impossibilité objective d'intégration sociale par le travail. Cette situation de frustration relative, engendrée par le sentiment d'être à mi-chemin entre une appartenance culturelle et une exclusion sociale, est certes présente chez tous les jeunes vivant dans des quartiers défavorisés. Elle se laisse voir avec plus de netteté lorsque ces jeunes sont aussi des immigrés récents, car le racisme vient renforcer ces sentiments contrastés. On peut alors voir surgir chez les jeunes des tentatives opposées de retourner le stigmate, aussi bien par l'expression d'une rage violente que par la quête d'une intégration sur la base d'un élément communautaire. Dans le second cas, les lycéens des années 1990 se trouvent confrontés à une conjoncture inédite qui détermine leur rapport à l'institution scolaire: si les diplômes sont devenus incontournables pour la fixation des places dans un espace social hiérarchisé, ils se sont aussi dévalorisés du fait de la massification du secondaire. Ce mouvement d'ouverture de l'école à des publics autrefois exclus a été accompagné d'une plus grande hiérarchisation des filières et de la création de filtres de toutes sortes, destinés à trier les bons des mauvais élèves. Si auparavant ce travail se faisait en amont de l'institution scolaire, l'accès au secondaire étant largement réglé par les origines sociales, aujourd'hui le tri est devenu une fonction centrale du lycée lui-même, ce qui détermine une forte compétition entre les lycéens, leur vision utilitaire et stratégique des études, le sentiment de la part des enseignants d'une dégradation relative de leur statut. Évidemment, entre les enfants des familles à forts capitaux scolaires, accoutumés aux jeux de la réussite, capables de s'orienter dans la jungle des filières, et les jeunes issus des classes populaires, nouveaux arrivants sur ce marché des diplômes, la différence est grande: les seconds paient au prix fort les tensions entre les différentes logiques de l'expérience lycéenne, en vivant les échecs comme une épreuve de la personnalité.

L'accentuation du rôle joué par l'école dans la socialisation des jeunes, y compris à l'époque de l'enseignement supérieur, n'a pas laissé la famille dans les coulisses, car entre ces deux institutions se développe un partenariat complexe. Celui-ci a tout d'abord été mis en évidence par toutes les recherches qui, en s'inspirant des théories de Bourdieu, ont focalisé l'attention sur l'investissement des parents sur leurs enfants, sur leurs stratégies d'ascension sociale par

la réussite scolaire¹⁹. Par la suite, afin de mieux faire ressortir les logiques d'appropriation par les jeunes du capital scolaire (De Singly, 1996), l'accent a été mis sur la façon dont ceux-ci se construisent (ou non) comme des héritiers de goûts culturels (De Singly, 1993). Ce passage d'une théorie des capitaux à une autre axée sur la construction de l'identité est mieux en mesure de répondre à des questionnements sur le vécu de l'allongement de la dépendance, observé aussi bien du côté des parents que de celui des jeunes. Comment se négocient les liens entre les deux générations (Cicchelli, 2001; Ramos, 2002)? Comment concilier un certain libéralisme parental en matière de mœurs, y compris sexuelles, avec un certain dirigisme en matière de réussite scolaire? À partir de quand se termine le contrat de prise en charge entre les générations et s'achève le métier de parents (Maunay, 2000)? Autant de questions qui renvoient à l'interrogation générale sur les politiques destinées à favoriser l'indépendance des jeunes.

Les conduites à risque. L'expression *conduites à risque* désigne ces épreuves juvéniles de soi qui témoignent «d'un manque à être, d'une souffrance et de la nécessité intérieure de s'affronter au monde pour se dépouiller du mal de vivre et pour poser les limites» nécessaires pour s'affirmer (Le Breton, 2002, p. 35). Appliquée à l'usage du corps, elle renvoie à la tentative de l'appivoiser afin de consolider le sentiment de sa propre identité. L'affrontement au monde se manifesterait par la pratique des sports extrêmes, la violence physique, les addictions, les tentatives de suicide ou encore les accidents de voiture (Le Breton *et alii*, 2002).

Mais l'analyse des conduites à risque se prétend comme un moyen pour analyser des modifications plus profondes, à l'œuvre dans la société française contemporaine. Ainsi, dans un ouvrage collectif, David le Breton (2002) part de l'idée que les adolescents sont «entrés depuis une dizaine d'années dans une crise durable». Ils vont mal à cause du brouillage des repères normatifs caractérisant le monde moderne, désordre qui rend malaisée la transmission des valeurs entre les générations. Des institutions comme l'école et la famille sont en crise, l'éducation des enfants posent problème. Curieusement, l'interprétation globale qui est donnée de ces nouvelles pratiques s'inscrit dans de vieilles tendances caractérisant la sociologie du monde juvénile. Il s'agit en effet pour le chercheur d'alerter l'opinion publique sur les maux qui accablent les adolescents²⁰, en les expliquant par des changements sociaux qui auraient affecté la société globale et qui se donneraient à voir plus particulièrement dans cette population. Sur la base de ce constat de généralisation de la désorganisation

19. Un inventaire de ces recherches serait impossible. Pour une synthèse, cf. DURU-BELLAT, M., VAN ZANTEN, A., *Sociologie de l'école*, Paris, Armand Colin, 1992.

20. En analysant le traitement sociologique de l'immigration, Breviglieri et Stavo-Debauge ont montré que dans leurs écrits, les sociologues oscillent entre un geste d'alerte de l'opinion publique sur les problèmes de la jeunesse et un geste d'apaisement, lorsque ces craintes se révèlent infondées (Breviglieri et Stavo-Debauge, 2004).

sociale, on accuse, depuis fort longtemps, les parents de démission parentale (Cicchelli, 2001) et on pointe l'index sur les défauts de l'autorité dans l'enceinte scolaire. Quant à la crainte représentée par l'éloignement des générations, elle a alimenté tout un pan de la littérature sociologique américaine dans les années 1950 et 1960 (Cicchelli et Merico, 2001).

L'usage extensif et peu critique de la catégorie conduites à risque conduit à considérer abusivement l'adolescence et la jeunesse comme des «âges à risque» (Peretti-Watel, 2001). Pour cette raison, pour certains auteurs, à trop mettre l'accent sur les particularités de l'adolescence et de la jeunesse, on risque de s'en saisir comme d'un *objet artificiel*. Imputer une nature propre à ces âges de la vie devient relativement improbable dès lors qu'une comparaison rigoureuse confronte les comportements des jeunes et des adultes. L'analyse des principaux indicateurs épidémiologiques révèle que les jeunes bénéficient d'une meilleure santé que les adultes quand, en se focalisant sur la seule jeunesse, les discours néo-hygiénistes ambiants laissent entendre le contraire (Loriol, 2004). Les effets discursifs malencontreux, naissant de l'absence de prise en considération des conduites d'autres classes d'âge que la jeunesse, se laissent appréhender dans différents domaines. C'est particulièrement vrai en matière de délinquance juvénile alors même que, quand on compare les sources statistiques disponibles, on observe que la criminalité juvénile n'est pas plus importante que la criminalité adulte (Mucchielli, 2004). Pour cette raison, comparer les jeunes aux adultes représente non seulement une option méthodologique, mais également un devoir éthique pour le sociologue qui entend dénoncer l'emprise du débat social, des médias et des politiques. Souligner que certaines conduites à risque sont principalement le fait des jeunes entretient symétriquement la croyance selon laquelle ces derniers seraient radicalement différents des adultes, plus fragiles, plus instables, donc plus vulnérables (Wyn et White, 1997).

5. Conclusions

Les recherches scientifiques ne sauraient être considérées comme la simple traduction d'inquiétudes politiques, tout comme le discours politique, les dispositifs administratifs ne sauraient se calquer sur les découvertes des chercheurs. Il existe ainsi des différences internes au fonctionnement des champs qui empêchent toute illusion de réduire l'un au reflet de l'autre. Par le recours à l'expertise scientifique, afin de donner une caution aux analyses et une rationalité à la mise en place de dispositifs d'action publique d'une part, par la pénétration des savoirs des sciences humaines dans le corps social d'autre part, et par le financement de la recherche enfin, il existe toutefois un jeu puissant d'influences réciproques qui obligent le chercheur souhaitant dresser un bilan des recherches à un moment donné à prendre en compte leur forte inscription historique. Dans cet article, nous avons essayé de montrer comment les incitations politiques contribuaient puissamment à créer des catégories que les chercheurs ne peuvent ignorer. C'est un *humus* concourant éventuellement à

inciter et orienter la recherche sur la jeunesse. À l'avenir, il faudrait focaliser l'attention sur la façon dont l'Administration retient, accueille, filtre de son côté les images de la jeunesse en provenance de la recherche. S'il faut éviter de réduire la recherche à une simple expertise sociale, il est également nécessaire d'être conscient des effets de l'analyse sociologique sur la dynamique du débat social. Comme il existe une très forte interaction entre la connaissance sociologique et la connaissance ordinaire, le chercheur doit exercer la «double herméneutique» (Giddens, 1994, p. 24). Il s'agit d'une posture qui naît de la conscience que «d'une part, le savoir sociologique se développe en parasitant les concepts des agents profanes» et que «d'autre part, les notions forgées dans les métalangages des sciences sociales sont systématiquement réinjectés dans l'univers des phénomènes qu'ils étaient initialement chargés de décrire ou d'expliquer» (*ibid.*). Ce constat de réflexivité des savoirs permet de voir comment la circulation des notions d'une sphère à l'autre concourt à façonner l'image que les adultes donnent des adolescents et des jeunes.

Bibliographie

- ARIÈS, Ph. (1993). *Essais de mémoire*. Paris: Le Seuil.
- AVENEL, C. (2000). «Les jeunes hommes et le territoire dans un quartier de grands ensembles». *Lien social et politiques*, n° 43, p. 143-154.
- BONTEMPI, M. (2003). «Viajeros sin mapa: Construcción de juventud y recorridos de la autonomía juvenil en la Unión Europea» *Revista de Estudios de Juventud*, edición especial *Jóvenes: Constitución y cultura política democrática*, décembre, p. 25-44.
- BOURDIEU, P. (1984). «La "jeunesse" n'est qu'un mot». *Questions de sociologie*. Paris: Minuit, p. 143-154.
- BOURDIEU, P.; PASSERON, J.-C. (1964). *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*. Paris: Minuit.
- BREVIGLIERI, M.; STAVO-DEBAUGE, J. (2004). «Les identités fragiles. La "jeunesse" et l'"immigration"». In PUGEAULT-CICCHELLI, C.; CICCHELLI, V.; RAGI, T. (dir.). *Ce que nous savons des jeunes*. Paris: PUF, p. 159-176.
- CHAMBOREDON, J.-C. (1966). «La société française et sa jeunesse». In DARRAS. *Le partage des bénéfices*. Paris: Ed. de Minuit.
- (1971). «La délinquance juvénile, essai de construction d'objet». *Revue Française de Sociologie*, XII, p. 335-377.
- (1985). «Adolescence et post-adolescence: la "juvénisation". Remarques sur les transformations récentes des limites et de la définition sociale de la jeunesse». In ALLÉON, A.-M.; MORVAN, O.; LEBOVICI, S. (éds.). *Adolescence terminée, adolescence interminable*. Paris: PUF, p. 13-28.
- CICCHELLI, V. (2001). *La construction de l'autonomie. Parents et jeunes adultes face aux études*. Paris: PUF.
- (2003). «La sociologie de la jeunesse au Canada (1965-1980)». *Agora, Débats/Jeunesses*, n° 31, p. 118-131.
- (2004a). «Partecipazioni e cittadinanza dei giovani europei. Genealogie di un nuovo rapporto fra giovani e adulti». In PRANDINI, R.; MELLI, S. (dir.). *I giovani capitale sociale della futura Europa*. Milano: Franco Angeli.

- (2004*b*). «Les adolescents au crible de la littérature romanesque et des savoirs scientifiques». *Informations sociales*, n° 119, p. 40-51.
- CICCHELLI, V.; MERICO, M. (2001). «Adolescence et jeunesse au XX^e siècle. Une esquisse de comparaison entre la tradition sociologique américaine et sa réception en Europe». *Les jeunes de 1950 à 2000. Un bilan des évolutions*. Paris: Ed. INJEP, p. 207-230.
- CICCHELLI-PUGEAULT, C.; CICCHELLI, V.; MERICO, M. (2002). *Les mots pour le dire: Généalogie des catégories d'adolescence et de jeunesse aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France et en Italie (1940-2000)*. Rapport remis à la Caisse Nationale des Allocations Familiales.
- CICCHELLI, V.; MARTIN, C. (2004). «Young adults in France. Getting adult in the context of increased autonomy and dependency». *Journal of Comparative Family Studies*. Special issue, *Youth and Family: Intergenerational Tensions and Transfers*, vol. 35-4, p. 615-626.
- CICCHELLI-PUGEAULT, C.; CICCHELLI, V. «Naissance de la sociologie de l'adolescence et de la jeunesse. Une comparaison États-Unis-France (1940-1970)». In ROBERT, PH.; SOHN, A.-M. *Quand les sciences sociales inventaient la France des trente glorieuses*. Paris: L'Harmattan, à paraître.
- COLEMAN, J. S. (avec la collaboration de Johnstone J. W. C. et Jonassohn K.) (1961). *The Adolescent Society: The Social Life of the Teenager and its Impact on Education*. Glencoe: The Free Press.
- COLLECTIF (2001). Commissariat Général du Plan, *Jeunesse, le devoir d'avenir*. Paris: La Documentation Française.
- (2002). *Pour une autonomie responsable et solidaire. Rapport au premier ministre*. Commission nationale pour l'autonomie des jeunes. Paris: La Documentation Française.
- DAVIS, K. (1940). «The sociology of Parent-Youth Conflict». *American Sociological Review*, 5, p. 523-535.
- DUBET, F. (1987). *La galère, jeunes en survie*. Paris: Fayard.
- (1991). *Les lycéens*. Paris: Seuil.
- (1994). *Sociologie de l'expérience*. Paris: Seuil.
- DUBET, F.; LAPEYRONNIE, D. (1994). *Les quartiers d'exil*. Paris: Seuil.
- DU BOIS-REYMOND, M. (1993). «Orientations de la jeunesse néerlandaise: émergence d'une biographie individualisée». In CAVALLI, A.; GALLAND, O. (éds.). *L'allongement de la jeunesse*. Arles, Actes Sud.
- DURU-BELLAT, M.; VAN ZANTEN, A. (1992). *Sociologie de l'école*. Paris: Arman Colin.
- DUVIGNEAUD, J. (1975). *La planète des jeunes*. Paris: Stock, 1975.
- EISENSTADT, S. N. (1956). *From Generation to Generation*. Chicago: The Free Press of Glencoe.
- ELIAS, N. (1991). *La société des individus*. Paris: Fayard.
- GALLAND, O. (1990). «Un nouvel âge de la vie». *Revue Française de Sociologie*, XXXI, p. 529-551.
- (1991, réédition 2000). *Sociologie de la jeunesse*. Paris: Armand Colin.
- (2001). «Adolescence, post-adolescence, jeunesse: retour sur quelques interprétations». *Revue Française de sociologie*, n° 42 (4), p. 611-640.
- GALLAND, O.; CAVALLI, A. (éds) (1993). *L'allongement de la jeunesse*. Arles: Actes Sud.
- GIDDENS, A. (1994). *Les conséquences de la modernité*. Paris: L'Harmattan.
- GRIGNON, C.; GRUEL, L. (1966). *La vie étudiante*. Paris: PUF.

- JENNY, J. (1962). «La maturation sociale. Thème de recherche psycho-sociologique appliqué à l'étude de la jeunesse». *Revue Française de Sociologie*, 3, p. 131-152.
- KENISTON, K. (1971). *Youth and Dissent. The rise of a New Opposition*. New York: Harcourt Brace Jovanovich Inc.
- LABADIE, F. (2001). «L'évolution de la catégorie jeune dans l'action publique depuis vingt-cinq ans». *Recherches et Prévisions*, n° 65, p. 19-30.
- LAGRÉE, J.-C. (2001). «L'invention de la jeunesse», interview, *Les jeunes de 1950 à 2000. Un bilan des évolutions*. Paris: Ed. INJEP, p. 185-205.
- LAGRÉE, J.-C.; LEW-FAÏ, P. (dir.) (1983). *La jeunesse en question*. Paris: La Documentation Française.
- LANE, R. (1966). «La maturation politique de l'adolescent aux États-Unis et en Allemagne». *Revue Française de Sociologie*, 7, p. 598-618.
- LAPASSADE, G. (1963). *L'entrée dans la vie. Essai sur l'inachèvement de l'homme*. Paris: Ed. de Minuit.
- LE BRETON, D. (2002). «Les conduites à risque des jeunes». *Agora. Débats/Jeunes*, n° 27, p. 34-45.
- (dir.) (2002). *L'adolescence à risque*. Paris: Autrement, coll. Mutations, n° 211.
- LORIO, M. (2004). «“tre jeune” est-il dangereux pour la santé?». In PUGEAULT-CICCHELLI, C.; CICCHELLI, V.; RAGI, T. (dir.). *Ce que nous savons des jeunes*. Paris: PUF, p. 99-112.
- MANNHEIM, K. (1990). *Le problème des générations*. Paris: Nathan.
- MAUGER, G. (1994). *Les jeunes en France. États des recherches*. Paris: La Documentation Française.
- MAUNAYE, E. (2000). «Passer de chez ses parents à chez soi: entre attachement et détachement». *Lien social et Politiques*, n° 43, p. 59-66.
- MAUPÉOU-ABBOUD (1968). *Les blousons bleus. Étude sociologique des jeunes ouvriers dans la région parisienne*. Paris: Armand Colin.
- MERICO, M. (2002). *Giovani come*. Napoli: Liguori.
- MOLGAT, M. (1999). «De l'intégration à l'insertion... Quelle direction pour la sociologie de la jeunesse au Québec?». In GAUTHIER, M.; GUILLAUME, F. (eds.). *Définir la jeunesse: D'un bout à l'autre du monde*. Laval: Les Presses Universitaires de Laval / L'Harmattan, p. 77-94.
- MORIN, E. (1966). «Adolescents en transition. Classe adolescente et classes sociales, aspiration au divertissement et aspiration à la vie bourgeoise dans une commune du Sud-Finistère». *Revue Française de Sociologie*, 7, p. 435-455.
- MUCCHIELLI, L. (2004). «Violence et délinquance des jeunes». In PUGEAULT-CICCHELLI, C.; CICCHELLI, V.; RAGI, T. (dir.). *Ce que nous savons des jeunes*. Paris: PUF, p. 83-98.
- NICOLE-DRANCOURT, C.; ROULLEAU-BERGER, L. (2002). *Les jeunes et le travail. 1950-2000*. Paris: PUF.
- (2002). *L'insertion des jeunes en France*. Paris: PUF.
- PARSONS, T. (1942). «Age and sex in the Social structure of the United States». In *American Sociological Review*, n. 7, octobre, p. 604-616.
- PERETTI-WATEL, P. (2002). «Les “conduites à risque des jeunes”: défi, myopie ou déni?». *Agora. Débats-jeunes*, n° 27, p. 16-33.
- PITTS, J. R. (1960). «The family and the peer group». In *A modern introduction to the family*.
- PUGEAULT-CICCHELLI, C.; CICCHELLI, V.; RAGI, T. (dir.) (2004). *Ce que nous savons des jeunes*. Paris: PUF.

- RAPPORT MISSOFFE (1967). *Jeunes d'aujourd'hui: d'après le rapport d'enquête du Ministère de la Jeunesse et des Sports*. Paris: La Documentation Française.
- RAMOS, E. (2002). *Rester enfant, devenir adulte*. Paris: L'Harmattan.
- ROBERT, PH.; LASCOURMES, P. (1974). *Les bandes de jeunes. Une théorie de la ségrégation*. Paris: Éditions Ouvrières.
- ROUSSELET, J. (1960). *Jeunesse d'aujourd'hui*. Paris: Flammarion.
- SAUVY, A. (1970). *La révolte des jeunes*. Paris: Calmann-Lévy.
- SCHIZZEROTTO, A.; GASPERONI, G.; VINANTE, M. (2002). «Les engagements des jeunes européens». *Agora Débats/Jeunesses*, n° 30, p. 110-121.
- SCHWARTZ, B. (1981). *L'insertion sociale et professionnelle des jeunes*. Paris: La Documentation Française.
- SINGLY, F. DE (1993). «Savoir hériter: la transmission du goût de la lecture chez les étudiants». In FRAISSE, E. (éd). *Les étudiants et la lecture*. Paris: PUF, p. 49-71.
- (1996). «L'appropriation de l'héritage culturel». *Lien social et Politiques*, n° 35, p. 153-165.
- (2000). «Penser autrement la jeunesse». *Lien social et Politiques*, n° 43, p. 9-22.
- THIERCÉ, A. (1999). *Histoire de l'adolescence (1850-1914)*. Paris: Belin.
- WYN, J.; WHITE, R. (1997). *Rethinking Youth*. London: Sage Publications.

Vincenzo Cichelli, maître de Conférences (CNRS, Faculté des Sciences Humaines de la Sorbonne). Travaille sur les rapports entre les générations, la paternité et la maternité, les participations des jeunes à la société civile, les mobilités des jeunes en Europe, l'histoire de la sociologie de la famille, de l'adolescence et de la jeunesse. Il a dirigé avec Marc Breviglieri une enquête internationale sur les adolescents et leur rapport à l'espace public dans les pays de l'Europe du sud et au Magreb. Publications principales: *Les théories sociologiques de la famille* (Decouverte, 1998); *Ce que nous savons des jeunes* (Paris, 2004) et *La construction de l'autonomie* (Paris, 2001). E-mail: vincenzo.cichelli@paris5.sorbonne.fr

Catherine Pugeault-Cicchelli, maîtresse de Conférences (CNRS, Faculté des Sciences Humaines de la Sorbonne). Travaille sur la famille, la conjugalité, le gender, l'histoire de la sociologie de la famille et de la jeunesse. Publications principales: *Les théories sociologiques de la famille* (Decouverte, 1998) et *Ce que nous savons des jeunes* (Paris, 2004). E-mail: catherine.pugeault-cicchelli@paris5.sorbonne.fr
